



**HAL**  
open science

## Ni table, ni dais : qu'est-ce qu'un dois ?

David-Jonathan Benrubi

► **To cite this version:**

David-Jonathan Benrubi. Ni table, ni dais : qu'est-ce qu'un dois?. Romania (Paris), 2010, 128, [http://www.college-de-france.fr/site/michel-zink/romania\\_revue.htm](http://www.college-de-france.fr/site/michel-zink/romania_revue.htm). halshs-01087852

**HAL Id: halshs-01087852**

**<https://shs.hal.science/halshs-01087852>**

Submitted on 26 Nov 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## NI TABLE, NI DAIS : QU'EST-CE QU'UN *DOIS* ?

---

« Assis sur un banc surelévé que surmonte un dais d'apparat, le maître ou l'invité d'honneur s'isole encore plus de la foule des convives. Ce processus de distinction devait le conduire à manger seul. Ce qui fut effectivement réalisé : l'exercice personnel du pouvoir avait trop élevé certains au-dessus de leurs sujets pour qu'ils ne le soient pas aussi quand ils mangeaient »<sup>1</sup>.

Le plus souvent, dans la littérature française du siècle 1150-1250, le maître de table mange au *dois*. De quoi s'agit-il ? La forme *dois* est propre à l'ancien français. Le moyen français lui a préféré *dais*, homophonique de la forme *deis* (forme dialectale de l'Ouest, attestée dès le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maur<sup>2</sup>). Le remplacement, dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, des formes *dois* et *deis* par la forme *dais*, rare sous cette graphie auparavant<sup>3</sup>, semble concomitant d'une évolution du sens du lemme *dois* / *deis* / *dais*. D'une part, *dois* (*dais*, *deis* ...) semble disparaître alors du champ lexical du repas, au profit exclusif de *table*, avec lequel il coexistait auparavant (sauf dans les copies postérieures de textes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, notamment les manuscrits arthuriens)<sup>4</sup>. Par ailleurs, l'objet d'apparat

---

1. B. Lauriou, *Manger au Moyen âge. Pratiques et discours alimentaires aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 2002, p. 192. Approfondissement d'un chapitre de ma thèse d'École des chartes consacrée aux *Représentations de la table et de la commensalité 1150-1350*, dir. Bruno Lauriou et Michel Pastoureau, 2008, cet article doit beaucoup à Françoise Viellard, Geneviève Hasenohr et Séverine Montigny, ainsi qu'à Bruno Lauriou qui le premier m'a orienté vers les sources lexicographiques. Je les remercie chaleureusement pour leur intérêt et leur aide.

2. Benoît de Sainte-Maure, *Le Roman de Troie*, éd. Léopold Constans, Paris, 1904, t. I, v. 3111, p. 158. « A l'un des chiés fu faiz li deis / Ou mangera Prians li reis / Les tables i sont arengiees / Ou mangeront ses granz maisniez ».

3. Deux occurrences dans le Corpus de la littérature médiévale électronique (Paris) : la *Folie Tristan d'Oxford* (éd. J.-C. Payen, Paris, 1974, v. 258) et le *Roman de Renart* (Br. XVIII-XIX, éd. M. Roques, Paris, 1963, v. 18724).

4. Christine de Pizan distingue encore les *tables* et les *doiz* : « Cinq doiz avoit en la sale, plains de princes et de barons, et autres tables partout, trois dreçours,

*Romania*, t. 128, 2010, p. 428 à 451.

(textile) qui sera, dès le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, mais surtout à partir du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle <sup>5</sup>, désigné par *dais* se répand à la fin du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, dans le sillage de la liturgie de la Fête-Dieu, dans les entrées royales <sup>6</sup>, sur les sceaux de majesté <sup>7</sup>, comme dans les rites nuptiaux <sup>8</sup>. Au même moment, les enlumineurs représentent des « dais » au-dessus des litières et des trônes <sup>9</sup>.

La première occurrence repérée d'un vocable *deis* désignant explicitement un dais *sous lequel* on se place date de 1340 environ <sup>10</sup>. Il y a donc une

couvers de vesselle d'or et d'argent, et estoient les deux grans doiz et les dreçoueres fais de barrières a l'environ, que l'en n'y pouoit aler, fors par certains pas qui gardez estoient par chevaliers a ce ordonnez. », *Faits et bonnes moeurs du roi Charles V*, 3<sup>e</sup> partie, ch. 41, cité par Godefroy.

5. Deux exemples du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Dans le *Tournoi des dames* de Watriquet de Couvin (1327) : « li dois est besantez d'argent / Et pointurez de vermeillon / Et tant fait bel ou pavillon, / C'uns rois ne devroit pour manoir / Souhaidier nul autre manoir » (v. 92-95). Son éditeur, Auguste Scheler, estime que « *dois* paraît bien exprimer ici, non pas table à manger comme d'habitude, mais bien voûte, plafond » (éd. Scheler, *Dits de Watriquet de Couvin*, Bruxelles, 1868, p. 475). Au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, Philippe de Marnix utilise *dais* pour nommer le poêle qui surmonte les espèces consacrées (cité par Huguet). Au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, Cyrano de Bergerac écrit : « comme si on eût développé entre nous et le soleil un dais large de quatre lieues » (*États et empires du Soleil*, éd. M. Alcover, version électronique, Paris, 1999, p. 190). La consultation des corpus numérisés donne des occurrences de *dais* un peu plus nombreuses au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle. Au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, *dais* est un mot courant.

6. « C'est en effet pour la première fois à ma connaissance en 1389, au cours du voyage de Charles VI dans le Midi, qu'un roi de France est entré dans une de ses bonnes villes sous ce que les Français ont appelé au Moyen Âge, dans le Midi un pavillon, au centre et au nord un poêle, à Paris un ciel, et que nous appelons aujourd'hui un dais », B. Guenée et F. Lehoux, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968, p. 13-14.

7. *Ibid.*, p. 15.

8. Voir l'image illustrant la cause xxxii du Décret de Gratien de Tours (Bibl. mun. 558, f. 278). Voir aussi J.-B. Molin et P. Mutembe, *Le rituel du mariage du <sup>xii</sup><sup>e</sup> au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle*, Paris, 1974, p. 229 et suiv. Molin et Mutembe trouvent la pratique dans deux *ordines* du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, et la voient se généraliser dans les *ordines* de la fin du Moyen Âge. Le voile est désigné par *pallium*, *linteum*, *pannum*, *mappa* en latin, ou *paille* en français.

9. Une recherche dans la base Mandragore des images de manuscrits français ou belges du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle avec le critère « dais » (lexique d'indexation) donne 60 résultats ; avec les critères « repas » : 171 résultats ; « dais » et « repas » : un seul résultat, une image contenue dans un manuscrit de 1399 (BNF, fr. 336, f. 93). En revanche, pour le siècle suivant, la même base a répertorié 35 images de repas représentant des dais (sur 243 repas au total).

10. Le roi est « delez le trone, dessoubs le deis » dans une des versions du *Jongleur d'Ely et le roi d'Angleterre*, version éditée par Montaiglon et Raynaud (*Recueil complet des fabliaux*, t. 2, p. 242). Ce texte est transmis par le manuscrit des Harley Lyrics (Brit. Libr., Harley 2253, daté de 1340 environ). Le passage contenant la

période — qu'on peut situer approximativement entre la mi-xii<sup>e</sup> siècle et le second xiii<sup>e</sup> siècle — au cours de laquelle le lemme *dois / des / dais* (ci-après *dois*, la forme la plus fréquente) n'a pas eu pour signifié un « dais ».

Qu'est-ce qu'un *dois* ?

*En amont*, le latin *discus*, étymon repéré dès le xiv<sup>e</sup> siècle, de *dois*, n'est qu'exceptionnellement utilisé par les textes latins des xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles dans un sens proche. *Dois* n'est ni un mot rare ni un mot fréquent. On en trouve trois occurrences dans les cinq romans de Chrétien de Troyes. Le Tobler-Lommatsch en donne vingt-et-une (plus quatre avec le sens tardif de « dais »). Treize épisodes du *Lancelot* en prose font intervenir un ou des *dois*. Le mot traverse les formes (vers, prose) et les genres (chansons de geste, romans, fabliaux, hagiographie<sup>11</sup>). Et, parfois, la mer : une Guenièvre anglaise prend place au *des* le jour de Noël<sup>12</sup>. Confrontés à la question du sens, les traducteurs optent systématiquement pour « table », quitte à nuancer dans les glossaires. L. Foulet, autorité fréquemment citée, propose : « synonyme de table, à cela près que le *dois* semble suggérer magnificence des nappes et des serviettes, richesse et abondance des mets, excellence du service. Parmi tous les dais, l'un est placé sur une estrade, c'est la table d'honneur et le roi s'y assied, on l'appelle le plus haut *dois* ou le mestre *dois*<sup>13</sup> ». À défaut d'étude systématique consacrée à *dois*, les traducteurs continuent de proposer « table », avec quelques nuances<sup>14</sup>. La difficulté a été, cependant, soulignée par un critique : développant la thèse que l'auteur du *Tristan* s'est inspiré de l'amphithéâtre antique d'Iseldone pour imaginer la Table Ronde, « qui tournoit comme le monde », Jacques

---

leçon *deis* est toutefois absent de la version du fabliau édité par W. Noomen dans *Le Jongleur par lui-même, choix de dits et de fabliaux*, Paris-Louvain, 2003, p. 86-113.

11. C. T. Swan éd., *The Old French Prose Legend of Saint Julian the Hospitaller*, Tübingen, 1977, p. 60.

12. W. Ventuano éd., *Sir Gawain and the Green Knight*, New York-London, 1991, v. 75.

13. L. Foulet, *Glossaire de la Première continuation du Conte du Graal*, Philadelphia, 1955, vol. III, vol. 2, p. 70.

14. Voici quelques définitions proposées par des entrées de glossaire, classées par ordre chronologique des éditions : « table à manger » (éd. A. Micha, *Lancelot. Roman en prose du XIII<sup>e</sup> siècle*, t. IX, Paris, 1983, p. 247), « table » (Jehan Bodel, *La Chanson des Saisnes*, éd. A. Brasseur, 1989, t. II [TLF, 369] p. 989), « table [avec une idée de recherche et de somptuosité dans les éléments et la qualité du service par rapport à table] » (Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la Charrette*, éd. C. Croizy-Naquet, Paris, 2006 [Champion Classiques. Moyen Âge, 18], p. 473), « table des grands personnages, placée sur une estrade » (éd. É. Gaucher, *Robert le Diable*, Paris, 2006 [Champion Classiques. Moyen Âge, 17], p. 441).

Chocheyras est confronté au problème du *dois* évoqué par Bérout au vers précédent <sup>15</sup> :

L'expression « il sit au dois » a embarrassé les traducteurs [du *Tristan*] : Jean-Charles Payen l'a rendue par « il est sur son trône » ; Herman Braet par « il est assis sur l'estrade » ; Philippe Walter : « il est à table ». « Dois », qui vient du latin « discus », « plateau » (rond), signifie en effet au XII<sup>e</sup> siècle « table », rectangulaire puisqu'elle a un « chief » (v. 3367 du *Conte du Graal*) et n'a pris le sens moderne de « dais » qu'au XVI<sup>e</sup> siècle [en réalité, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, cf. Tobler-Lommatzch]. De toute façon, il faut comprendre que le roi n'est pas assis à la Table Ronde, même sur un trône, sans quoi la question de la préséance continuerait à se poser... C'est pourquoi c'est finalement la traduction d'Herman Braet, combinée avec celle de Philippe Walter, qui me paraît la plus proche du sens du texte <sup>16</sup>.

Le critique, qui a le mérite de souligner les difficultés que pose *dois*, tend à ne lui reconnaître qu'un sens relatif, sinon négatif : le sens de *dois*, c'est de ne pas être la Table Ronde. Et, s'il faut donner un sens, ce serait plutôt « table sur estrade ». Peut-on aller plus loin ?

Une fois constaté que *dois* et *table* n'ont aucun étymon commun, et que leur emploi est tout sauf exclusif l'un de l'autre, on est amené à formuler un certain nombre de questions afin de déterminer, dans la mesure du possible, ce qui les différencie. Quel est le contexte thématique et sociologique de ce mot ? Quel est son emploi grammatical et syntaxique : est-il au singulier ou au pluriel, précédé d'un article défini ou indéfini, accompagné d'un adjectif, complément d'un verbe ? Les descriptions de scènes de repas, l'iconographie textuelle, permettent-elles de se faire une image plus précise, plus archéologique, de la place du *dois* dans le dispositif de la table ? Trouve-t-on mention de *dois* hors de toute référence à un repas ? Que nous enseignent la lecture des lexiques médiévaux et l'observation des images ?

### 1. — Le *dois* dans la littérature française des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

Dans une écrasante majorité des cas, le *dois* est associé au repas royal. Dans le *Lancelot*, seuls Arthur, Claudas et Pellès mangent « à » des *dois* <sup>17</sup>.

15. Rappelons les vers fameux : « ... Ou est li rois ? / — Sire, fait il, il sit au dois. / Ja verroiz la Table Reonde / Qui tornoit comme le monde. / Sa mesnie sit environ » (v. 3377-3381), alors que le roi est « a l'estage / ou seoient tuit li barnage » (v. 3394-3395).

16. J. Chocheyras, « Roman et histoire : trois lieux historiques du *Tristan* de Bérout : le cellier d'Orri, la Table Ronde d'Isneldone, 'Saint-Lubin' », dans *Bien dire et bien apprendre. Revue de médiévistique*, t. 22 (2002), p. 160.

17. Micha, *éd. cit.*, X, 15-20 (t. VII, p. 96-98) ; XII, 11-12 (t. VII, p. 116-117) ; XX, 6-7 (t. VII, p. 239-240) ; XLII, 12 à XLIII, 6 (t. II, p. 107-109) ; LX, 3-4 (t. II, p. 316) ; LXI, 10-15 (t. II, p. 375) ; LXXIII, 6-9 (t. IV, p. 115) ; LXXVIII, 51-52 (t. IV, p. 205-206) ; LXXXIV, 37-40 (t. IV, p. 371) ; XCVIII, 24-25 (t. V, p. 255).

Les divers vavasseurs, ducs, barons qui reçoivent les chevaliers n'ont que des tables. La même remarque ne vaut pas pour toute la littérature médiévale. Mais quand le *dois* n'accueille pas un roi, il demeure un marqueur social fort. Le fabliau de *La Dame escoliee*<sup>18</sup> déroule une succession de repas. Lors du premier, un comte mange chez un vavasseur et obtient la main de sa fille ; le texte ne mentionne pas de *dois*. Les repas suivants ont lieu chez lui, des *dois* sont mentionnés à chaque fois, et lorsque le comte bat sa femme, « Tote pasmee el lit la porte. / Illuec fut ele bien trois mois, / Qu'ele ne pot seoir as *dois* » (v. 368-372). Nul roi dans ce fabliau, mais voici ce que dit le texte de la ville du comte, lorsqu'il rentre chez lui avec sa future épouse :

Et vient a sa mestre cité.  
 Illuec estoient assamblé  
 Li baron et li vavassor...  
 (v. 279-281)

La mention des *dois* connote donc un espace qui s'inscrit dans le paradigme de la cour : la capitale où se réunissent grands et petits vassaux autour du seigneur. Cela nous invite à nuancer l'association absolue du roi et du *dois* : dans le *Lancelot*, seuls Arthur, Claudas et Pellès ont des *dois*, mais ils sont aussi les seuls à avoir des cours, ou du moins les seuls dont la cour fasse l'objet de récits de table, sinon de récits tout court. Le *dois* est donc un objet de l'environnement curial. Dans un passage de la chanson du *Siège de Barbastre*, le *dois* est aussi déterminé que le bâton du sénéchal, la coupe de l'échanson :

Ayemis sist au *dois* a qui proesce agree  
 Et Guillaume d'Orengie a la brache quarree.  
 Gyrars servi au *dois* de la coupe doree  
 Et Guibelins li mendres tint la verge pelee  
 (v. 16-19)<sup>19</sup>

Les modalités grammaticales les plus fréquentes de l'emploi du mot sont : singulier ; adjonction d'un article défini et d'un adjectif mélioratif évoquant la hauteur et la centralité (*mestre, haut*) ; fonction de complément de lieu soit d'un verbe d'état (il est, il est assis, voire il mange) soit d'un verbe de mouvement (untel se rend au *dois*), ce qui suggère que le mot désigne un lieu autant qu'un objet.

Le caractère majoritaire de l'expression *il est au mestre dois* pourrait laisser penser que le *dois* est unique et que cette unicité dispense de

18. « De la dame escoliée », dans W. Noomen éd., *Nouveau Recueil Complet des Fabliaux*, t. VIII, Assen, 1994, fabliau n° 83. Ce fabliau est conservé dans six manuscrits, et est daté par l'éditeur du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Le glossaire, par ailleurs remarquable, traduit encore *dois* par « table » (p. 413).

19. B. Guidot éd., *Le Siège de Barbastre*, Paris, 2000 [CFMA, 137].

précision. Pourtant, le fabliau que nous avons cité plus haut utilise *dois* au pluriel, dans chacune des trois occurrences (l'identité de forme au singulier et au pluriel interdit d'évoquer une facilité de versification). À Corbénic (chez le roi Pellès), le pluriel est d'usage : on met les nappes sur les *dois*, le Graal passe parmi les *dois*, les chevaliers sont assis aux *dois*. Sur les 21 occurrences de *dois* ayant un sens proche de « table » relevées par Tobler-Lommatzsch, 6 ont la forme pluriel. On peut supposer que, à l'instar des *dois* de Corbénic, le pluriel participe parfois au merveilleux d'une salle contenant plusieurs *dois*. Voilà ce que dit, non sans ironie, Raoul de Houdenc du déjeuner de la cour qu'Arthur tient à Noël a Carduel :

E lors n'i ot plus de termine :  
 Li rois s'assist, li mengiers vint.  
 Des més dont i ot plus de xx  
 Chargent et cuevrent touz ces *dois*.  
 E qu'en diroie ? Come rois  
 Fu servi li rois au disner.

(v. 1236-1241) <sup>20</sup>

Adenet le Roi raconte qu'aux noces de Cléomadès et Clarmondine,

Bien sambloit la feste roiaus  
 Quatre haus *dois* i ot et si haus  
 Que cil qui a ces *dois* seoient  
 En pluseurs lieus veoir povoient  
 La noblece qui i estoit

(v. 17383-17386) <sup>21</sup>

Mais un cas fréquent est la cohabitation du singulier et du pluriel dans des passages très proches, comme dans le festin d'ouverture du *Chevalier aux deux épées* <sup>22</sup> :

Et li rois leve tout avant  
 Et la roïne au cors vaillant,  
 Puis si s'asissent pres a pres  
 Au maistre *dois* du grant palés.  
 Couronnes portent hautement  
 Si comme a si haut jor apent.

(v. 67-72)

20. Raoul de Houdenc, *Méragis de Porlesguez. Roman arthurien du XIII<sup>e</sup> siècle, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Vatican*, éd. M. Szkilnik, Paris, 2004 [*Champion Classiques. Moyen Âge*, 12]. Le glossaire ne comporte pas d'entrée « *dois* ».

21. *Adenet le Roi, Cléomadès*, dans A. Henry éd., *Les œuvres d'Adenet le Roi*, t. V, vol. 1, Bruxelles, 1971, p. 514.

22. W. Foerster éd., *Li chevaliers as deus espees*, Amsterdam, 1966 (1<sup>e</sup> éd. Halle, 1877), p. 6.

Un peu plus loin, le texte énumère dix rois qui partagent le repas d'Arthur et évoque la « table » :

Tuit cil .x. coronnes portoient,  
A la table le roi seoient...  
(v. 111-112)

Mais quand Arthur regarde autour de lui, *dois* est au pluriel :

Quant les *dois* vit si atirés  
Tout contreval de gent si bele...  
(v. 148-149)

Enfin, quand Mériadeuc fait son entrée dans la salle et dans l'histoire, son regard est attiré par le *dois*, et l'identité d'Arthur lui est désignée par la qualité de son service à table :

A tant esgarde contremont  
Au chief de la table et si voit  
Le *dois* u li rois se seoit  
Et la roine et s'i seoient,  
Li roi ki coronné estoient,  
S'a le roi Artu conneu  
Et si ne l'avoit il veu  
Ainc mais, mais il le connoissoit  
Pour ice ke on li faisoit,  
Ce li estoit avis, honnor  
Asses plus c'as autres grignour...  
(v. 186-196) <sup>23</sup>

La cooccurrence des formes du singulier et du pluriel s'accompagne presque toujours, comme dans ce cas, d'une précision adjectivale du *dois* singulier, qui est selon les cas *haut* <sup>24</sup>, *mestre* <sup>25</sup>, *plus haut* <sup>26</sup>, voire *plus mestre* <sup>27</sup>. Le complément déterminatif *du palais* (qui peut aussi bien désigner la salle que le bâtiment dans son ensemble) est très fréquent, et à ce point fondamental qu'on se demande parfois s'il n'est pas sous-entendu dans les expressions qui utilisent l'article défini, *le dois* et surtout *au dois*. Un passage de la *Suite-Vulgate du Merlin* explicite par la qualité des serviteurs la hiérarchie entre le *mestre dois* et les *autres dois* :

Celui jour servi mesure Gavain al maistre dois ou li .iiii. roy seoient et Keus li seneschaus et Lucans li boutilliers et Mesire Yvain li grans fils au roy Urien et Girflés

23. *Ibid.*, p. 8-9.

24. Micha, *éd. cit.*, X, 15-20 (t. VIII, p. 96-98).

25. *Alexandre de Paris, Le Roman d'Alexandre*, br. I, v. 588, éd. E. C. Armstrong *et al.*, introd. L. Harf-Lancner, Paris, 1994 [*Lettres Gothiques*], p. 110.

26. Micha, *éd. cit.*, LXXXIV, 39 (t. IV, p. 371).

27. *Le Roman d'Alexandre*, br. IV, v. 122, *éd. cit.*, p. 752.

et Yvain li Avoltres et Saigremor et Dodiniaus li Salvages et tant dautres quil furent .XXI. al *maistre dois*, et .XL. juvenes bachelers servirent as *austres dois* de laians...<sup>28</sup>.

Certains textes laissent supposer qu'il y a un *dois* par salle, ou au moins qu'un nombre multiple de *dois* correspond à un nombre multiple de salles :

Atant furent les napes mises sor les *dois*. Si laverent chil chevalier par laiens, si ot .III. sales toutes plaines de chevalier...<sup>29</sup>.

De même que *dois* se trouve au pluriel, il peut aussi être accompagné d'un article indéfini. Dans *Raoul de Cambrai*, lors du festin de Pentecôte, Giboin « fu el palais a un *dois*<sup>30</sup> » : se sentant menacé, il se rend auprès du roi, ce qui indique que le roi ne mange pas au même *dois* que lui. Il convient donc de distinguer la spécificité du *dois* qui est *haut* ou *mestre* (que cette qualité soit explicite ou sous-entendue) de l'objet générique qu'on appelle *dois*. Les deux intéressent l'histoire du repas de cour.

La lecture des textes enseigne que s'il y a des tables dans les chambres, dans les prisons, dans les pavillons, s'il y a des nappes à même la terre, il n'y a de *dois* que dans la *sale*, c'est-à-dire, sauf indication contraire, au premier étage de la maison ou du palais, le lieu masculin, le lieu de la justice et du festin princier. L'adjectif *haut*, quant à lui, suggère que le *dois* introduit l'axe vertical dans le repas, de la même manière que les représentations figurées laissent entrevoir que la *table* en général est imaginée sur l'axe vertical<sup>31</sup>. Le rapport du *haut dois* avec les autres *dois*, a fortiori avec les *tables*, ou, prise comme figure symbolique de l'espace commensal dans son intégralité, la « table », reproduit par métonymie la relation évoquée par Paul Zumthor entre la ville et la campagne<sup>32</sup>. Encore faut-il se demander si cet axe symbolique est matérialisé dans le cérémonial du festin par une hauteur bien réelle, ou si, projeté sur le sol, il symbolise l'opposition entre un côté de la salle pavée réputé ou perçu comme « haut », plus noble, et un autre, à l'opposé et près de la porte, « bas », moins prestigieux. Les deux,

28. O. Summer éd., *L'histoire de Merlin*, dans *The Vulgate Version of the Arthurian Romances*, vol. II, Washington, 1908, p. 320.

29. *Ibid.*, p. 308.

30. S. Kay éd., *Raoul de Cambrai*, Oxford, 1992, v. 535, p. 42.

31. L'insistance sur la verticalité est un trait récurrent des représentations iconographiques du repas au XIII<sup>e</sup> siècle. Rappelons aussi que les plans de table opposent le haut bout et le bas bout. Sur ce point, cf. B. Laurieux, « Table et hiérarchie sociale à la fin du Moyen Âge », dans C. Lambert dir., *Du manuscrit à la table. Essais sur la cuisine au Moyen Âge*, Montréal-Paris, 1992, p. 87-108.

32. P. Zumthor, *La Mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, 1993 [*Poétique*], p. 129, affirme que « du haut de sa verticalité, la ville rayonne : dans l'esprit de ceux qui la contemplant, mais aussi sur la campagne... ».

probablement <sup>33</sup>, comme le suggèrent l'emploi fréquent des adverbess *contremont / amont* et *contreval / aval* pour désigner le rapport entre le *dois* et la salle <sup>34</sup>, et, par ailleurs, deux passages de *Robert le Diable* indiquant la surélévation du *dois* par rapport aux autres tables, sur une estrade :

Sous le dois ot un liemier  
 Qui .xx. ans ot sans le premier  
 Pour ce qu'il fu jadis si prou  
 Et si bons sur aultrez chiens tous  
 L'avoit li emperere si chier  
 Qu'il puet asseür pelukier ["glaner"]  
*Dessoubz le dois et par la table...*  
 (v. 1355-1361)

La damoiselle sa guimpe oste,  
 Par dalés son pere s'acoste  
*Al dois u on par degrés monte.*  
 (v. 2685-2687)

On peut encore citer ces vers de la *Vengeance Fromodin* :

Venus estoit li frans quens del mostier  
 Assis estoit au *dois* a son mangier  
 Et entor lui maint baron chevalier  
 Ez vos le mes *qui monte le planchier.*  
 (v. 2296-2299) <sup>35</sup>

Dans aucun de ces passages, le *dois* n'est dit *haut*, ce qui laisse penser que tout *dois* est élevé, même si certains le sont plus que d'autres. Mais le *dois* est aussi un des deux *chiefs* de la salle : il s'oppose à l'*uis de la sale*, le lieu par lequel on entre et celui par où on sort avant la fin du repas en proférant des menaces ou en suscitant une quête. Second axe symbolique majeur : l'intérieur et l'extérieur. Dans leurs études sur la chasse, Anita et

33. Car la société médiévale distingue mal le symbolique du matériel. Cf. M. Pastoureau, « Le symbole médiéval : comment l'imaginaire fait partie de la réalité », dans *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, 2004, p. 11-28.

34. Notons que l'adverbe de lieu utilisé pour indiquer le rapport entre les tables de la salle et le *dois*, *contreval*, indique aussi la ville par rapport au palais, cf. Micha, *éd. cit.*, XL, 10 (t. II, p. 87), où Bohort, rejeté de la table, « s'en va contreval la ville par totes les rues », ou dans la chanson de *Doon de la Roche* : « Contreval la cité est la nouvelle oïe / Que Landris est venuz por esposer s'amie ; / Diex ! Quel joie on en fait en contreval la ville ! (P. Meyer et G. Huet éd., *Doon de la Roche*, Paris, 1921, v. 4480-4482).

35. J.-Ch. Herbin éd., *La Vengeance Fromodin*, Paris, SATF, 2005, p. 201. Ce passage est moins explicite que ceux de *Robert le Diable*, car le messager monte peut-être à la salle, et non au *dois*.

Alain Guerreau ont montré que la domination symbolique de l'aristocratie laïque était en partie fondée sur le monopole de la confrontation avec l'extérieur, qui lui confère une légitimité à l'intérieur<sup>36</sup>. Dans cette optique, on observera que le roi, dans la salle de son palais, reproduit cet axe par métonymie, d'où la gravité des départs de table et la prédilection de ce lieu qu'est l'huis pour les menaces. Le *dois*, dans le dispositif symbolique comme dans le déroulement réel de la cérémonie, est donc au fond de la salle : dans la scène d'ouverture du *Chevalier aux deux épées*, Mériadeuc entrant dans la salle regarde *contremont* et voit le *dois* ; Arthur, qui est au *dois*, regarde *contreval* et voit les autres tables<sup>37</sup> ; à la fin du *Lancelot*, Perceval, tout jeune chevalier, s'assied *aux plus basses tables*, avant que la demoiselle muette ne lui ordonne de *seoir ou haut* et ne le mène à la Table Ronde<sup>38</sup>. Adragai doit traverser toute la salle pour tancer Arthur :

Et li rendus qui venoit de la terre de Benoyc entre laiens et vint a grans pas par mi la sale contreval, jusques devant le haut dois ou estoit li rois Artus et maint haut baron i seoient<sup>39</sup>.

Sur le plan symbolique, le roi se trouve donc à la place centrale, au sommet d'une double verticalité : par rapport au sol, du fait qu'il est sur une estrade dans une salle qui est elle-même à l'étage ; dans la projection de cet axe dans le sens de la longueur de la salle, de l'extérieur vers l'intérieur. On comprend mieux le fonctionnement de la place d'honneur, au *dois*, face ou presque face au roi. Le *Lancelot* en prose nous informe : « Et sachiez bien que tos jorz seoit li rois a son dois, ne ja n'i seïst chevaliers nus que d'une part, fors seulement celui qui tot avoit lo jor vaincu au bohorder, por estre miauz conneüz de totes genz<sup>40</sup> ». La hauteur du *dois* confère au personnage honoré l'élévation, tandis que le fait d'être assis de l'autre côté de la table proprement dite l'inscrit encore sur l'axe de la profondeur, alors que le roi est le seul en temps normal à être assis à l'intersection des deux. Arthur conserve sa prééminence quand Bohort est légèrement décalé par rapport à lui. D'où l'honneur extrême qui est fait à Lancelot lorsque le roi l'assied exactement face à lui<sup>41</sup>.

Le *dois* sert souvent explicitement à plusieurs personnes. Au début de la séquence de la libération des enfants de Gaunes, Adragai le Brun « entre

36. A. Guerreau, « Chasse », dans J.-C. Schmitt et J. Le Goff dir., *Dictionnaire Raisonné de l'Occident Médiéval*, Paris, 1999, p. 166-178.

37. « Quant les dois vit si atrés / Tout contreval de gent si atrés... » (*éd. cit.*, p. 7) et « A tant esgarde contremont / Au chief de la table et si voit / Le dois u li rois se seoit... » (*éd. cit.*, p. 8-9).

38. Micha, CVI, 24-25 (t. VI, p. 191-192).

39. Micha, X, 15 (t. VII, p. 96).

40. Micha, XX, 6-7 (t. VII, p. 239-240).

41. Micha, XLII, 12 — XLIII, 6 (t. II, p. 107-109).

laienz et vient a granz pas parmi la sale contrevall jusque devant lou haut *dois* ou li rois Artus et maint haut baron seoient <sup>42</sup> ». Dans la quatrième branche du *Roman d'Alexandre*, lors du repas au cours duquel Alexandre doit être empoisonné,

A son plus maistre *dois* sist li rois au disner,  
Et furent entor lui cel jor li douze per...

Dans *Doon de la Roche*,

Li dui empereür, Doons et dame Olive  
Au maistre *dois* s'asirent de la grant sale antie ;

On pourrait multiplier les exemples où plusieurs personnes prennent place au *dois*. Il est moins évident, en revanche, d'élucider le rapport sémantique entre le *dois* et la *table*, du moment où on admet que la différence n'est pas uniquement symbolique. Le *dois* semble pouvoir contenir, englober la *table*. Gauvain est à Corbenic : « Et maintenant keurent cil del palais et *mistrent les napes sor les dois*, si s'asient li un et li autre... ». Le Graal passe, chacun se met en oraison, mais Gauvain seul ne baisse pas la tête : alors que des mets sont apparus en tous endroits, il n'y a rien « a la *table* ou il seoit », « ains est la *table* vuide devant lui <sup>43</sup> ». On observe ici un renversement inattendu : la *table*, qui résulte ici de l'association de la nappe et du *dois*, puis d'un découpage (la *table* désigne la portion du support destinée au seul usage de Gauvain), semble avoir ici un sens plus général, idéal que le *dois*, qui est lui-même associé à un autre objet matériel, la nappe. En revanche, dans la scène d'Arthur et Banin, alors que tous deux sont au *haut dois*, Arthur se met à pleurer, « les larmes li caoient tout contrevall le vis et couloient desus la *table* ou il s'estoit apoiés <sup>44</sup> » : la *table* apparaît donc tantôt comme désignant un objet matériel, tantôt comme renvoyant de façon plus abstraite à une portion de l'espace de la commensalité du *dois*. Le caractère concret de la réalité désignée par *dois* est, elle, confirmée par son évocation dans des passages qui ne décrivent pas un repas.

Ainsi, le lendemain du dîner au cours duquel il a échoué à poser la question fatale, Perceval trouve le château du Roi Pêcheur déserté, vide. Il décide de partir.

Aprés reva ses armes prendre  
Que au chief del *dois* a trovees ...  
(v. 3367-3368) <sup>45</sup>

42. Micha, X, 15-20 (t. VII, p.96-98).

43. Micha, LXVI, 10-15 (t. II, p. 375).

44. Micha, XX, 9 (t. VII, p. 241).

45. K. Busby éd., *Le Roman de Perceval ou le Conte du Graal*, Tübingen, 1993, p. 143. Parmi les variantes, signalons celle du ms. F (Florence, Bibl. Riccardiana

Peut-être la salle n'a-t-elle pas été bien rangée la veille ? Que dire de ce passage du *Lancelot*, au cours duquel le héros poursuit l'ami de Morgue jusque dans une salle de palais, et à deux reprises l'empêche de passer derrière un *dois* (avant de le tuer) :

... cele sale fu longue et lee, en mi lieu avoit .I. grant *dois* de travers mis, et li chevalier vint al *dois* et saut desus, et en ce qu'il vouloit se lancier outre... Tant a fui li chevaliers k'il est venus *en la sale ou li grans dois estoit* (...) et quant il cuide outre saillir par desus le *dois*... <sup>46</sup> [Lancelot lui porte un coup fatal.]

Ces exemples montrent que le *dois* n'est pas soumis au rythme des tables que l'on fait mettre et enlever avant et après le repas. D'ailleurs, il est important de noter que, dans les récits de repas qui font intervenir des *dois*, le texte semble réticent à employer les expressions convenues *mettre les tables* et *lever les tables*, au profit relatif de *mettre les nappes* et *lever les nappes*, qu'on trouve ailleurs moins souvent <sup>47</sup>. Un passage du *Lancelot* montre les hésitations lexicales d'un scribe ou d'un auteur devant le *dois*. La scène se passant à Corbénic, l'usage commande l'évocation de *dois*. L'auteur du passage parle d'abord *des dois*, avant d'évoquer *le dois* ; puis il nous dit que Gauvain (tel Perceval dans le *Conte du Graal*) reste muet, et « sueffre a soi mesmes a demander *tant que les tables soient levees* » ; mais sans transition, la phrase suivante, chargée de dire la fin du repas, emploie une expression très rare : « après mangier, *quant il furent levé des tables*... <sup>48</sup> », là où l'usage le plus courant eût appelé l'expression quasi homophonique *furent lever les tables*... Que l'auteur hésite entre le singulier et le pluriel peut soit traduire une gêne dans le maniement de ce mot, soit

---

2943 : France de l'Est, mi-xiii<sup>e</sup> siècle), qui remplace *dois* par *banc*. Un siècle après Chrétien de Troyes, un scribe s'est senti mal à l'aise avec le mot *dois*.

46. Micha, XXIV, 30-32 (t. I, p. 296-297).

47. Dans le *Lancelot*, 9 passages mentionnent les nappes, contre 26 les tables, et plus de 100 ne mentionnent ni l'un ni l'autre. Mais si l'on ne retient que les 9 repas où un ou des *dois* sont mentionnés, alors trois mentionnent les nappes, quatre les tables, et deux ni l'un ni l'autre. Ces chiffres doivent être pris avec précaution : le fait de « lever » les nappes peut signifier que le repas est fini, mais que l'on ne quitte pas la table ; inversement, les repas de cour comprenant des *dois* comprennent aussi des tables... Le fait demeure qu'on constate empiriquement que le couple *dois / nappes* fonctionne bien.

48. Micha, MXVI, 14-15 (t. II, p. 378). On trouve dans la vie de Guillaume le Maréchal la même expression appliquée aux *dois*. Henri II assiège Henri le Jeune dans Limoges, en 1181. « Cil dedenz al maingier asistrent / Or ne me crerreit nus qui m'oie / Se ge diseie qu'a grant joie / Mengierent : ce semblereit songe / E sil tendreit l'om a mençoenge. / E quant levé furent de[s] deis, / Lors s'en entra li giemble reis / En une chambre a conseilier / Il e si mestre conseilier », P. Meyer éd., *L'Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 à 1219*, Paris, 1891-1900, t. 1, p. 231, v. 6402-6411.

indiquer qu'il distingue des « dois » ordinaires et un « dois » remarquable, celui du roi. Mais le remplacement de l'expression consacrée par cette autre, inédite, semble suggérer que l'auteur a jugé incompatible l'action de retirer des tables avec le cadre convivial évoqué par les *dois*.

Le caractère permanent du *dois* est, d'autre part, confirmé par la récurrence d'un geste à travers la littérature : au cours d'un débat virulent qui anime la salle, une figure éminente intervient en s'appuyant à un *dois*, et sa parole s'en trouve augmentée. Galehot a réuni ses barons pour leur annoncer qu'il souhaite confier ses terres à la garde d'un *prudhomme*. Un chevalier sage et lettré décide d'intervenir :

Quant cil chevaliers vit que tuit li baron se descordoient, si li greva molt, si se dreça si com il pot et s'apuia sor un *dois* et parla si hautement que de tos fu bien entendus <sup>49</sup>.

Dans la *Chanson des Saisnes*, plusieurs barons critiquent hautement Charlemagne en cour plénière, notamment le Duc sans barbe :

Li dux Buevres sans barbe s'apuia a un *dois*  
Et parla hautement, bien fu oÿs sa vois.  
(v. 409-410) <sup>50</sup>

Dans *Girart de Vienne*, Girart doit discuter rudement avec ses barons, et le geste de la prise d'appui est évoqué, puis repris en rappel dans la laisse suivante :

Au mestre *dois* s'est Girart acoutez (v. 3788)  
Au mestre *dois* vait li dus apoier (v. 3791) <sup>51</sup>

Aucune de ces assemblées n'a lieu dans le contexte d'un repas. L'image que le *dois* évoque spontanément ici est celle du pupitre d'orateur. Ce n'est pas le cas dans la biographie chevaleresque de Gilles de Chyn (v. 3823-3824). Alors que Gilles a décidé de quitter la cour à cause des tourments que lui cause la reine, accompagné de son lion, il retrouve son ami le prince d'Antioche :

Puis s'en vont seoir a un *dois*  
Et li lyons remest tous cois <sup>52</sup>

Ici le *dois* est un lieu, probablement honorable, où l'on prend place pour discuter. Moins sympathiquement, la mère de Caradoc, dans le *Lancelot*, torture Gauvain sur un *dois* :

49. Micha, V, 15 (t. I, p. 79).

50. Jehan Bodel, *La Chanson des Saisnes*, éd. A. Brasseur, éd. cit., t. I, p. 34.

51. Bertrand de Bar-sur-Aube, *Girart de Vienne*, éd. W. Van Emden, Paris, SATF, 1977, p. 173.

52. Gautier de Tournay, *L'Histoire de Gilles de Chyn*, éd. E. B. Place, Evanston-Chicago, 1941, p. 102.

sel fet cochier a IIII serjanz tot estendu sus I grant *dois*, si li envemina totes ses plaies...<sup>53</sup>.

Le verbe *s'apoier a*, le fait que la mère de Caradoc fasse placer Gauvain sur un *dois* évoquent la solidité de l'objet. Se pourrait-il qu'il soit d'un matériau particulier ? Rien ne l'indique, alors que certaines *tables* sont en argent (ainsi de l'autel du Graal), en ivoire...

Résumons nos observations sur le *dois* français : il se rencontre dans le contexte des cours, dans la salle palatiale des souverains ; alors que *table* oscille entre un sens plus concret (un meuble) et un sens plus abstrait (l'espace de la commensalité), *dois* semble désigner d'abord une réalité concrète ; lors des repas, un *dois* principal se trouve au fond de la salle, face à la porte ; le *dois* est surélevé sur une estrade ; il est solide : un homme peut sauter dessus lors d'un combat ou y être étendu ; il est permanent : contrairement aux *tables*, que l'on met et retire, le *dois* se trouve dans la salle en dehors des heures de repas, ce qui permet d'envisager qu'il n'est pas constitué de tréteaux, ou du moins pas de tréteaux ordinaires<sup>54</sup> ; il correspond à des usages multiples.

Il faut maintenant poursuivre l'enquête philologique en amont et suivre l'évolution du mot latin qui a engendré l'éphémère *dois*, mais aussi *dais* et l'anglais *dish*.

## 2. — Qu'est-ce que le *discus* ? Les hésitations des lexicographes médiévaux face aux *dois* latin et français

Les différences entre la pratique romaine et la pratique médiévale du festin — par exemple, le passage de la position couchée à la position assise — ont accru les difficultés rencontrées par les clercs dans leur lecture du latin classique et tardo-antique. Vers 1100, Rupert de Deutz, qui définit l'architriclin des noces de Cana comme le *princeps triclini*, explique ainsi *triclinium* : « triclinium autem dicitur quasi tertium reclinium id est cubiculum intercubiculum, immo cubiculum intra primum et alterum cubiculum »<sup>55</sup>.

53. Micha, XIV, 5 (t. I, p. 205).

54. La seule mention que j'aie rencontrée d'un « dois » que l'on « te est dans la *Suite vulgate du Merlin* (texte relativement tardif, puisque rédigé pour faire le lien entre le Merlin du Pseudo-Robert de Boron et le Lancelot), O. Sommer éd., *The Vulgate Romances...*, *op.cit.*, vol. II, p. 322.

55. Rupert de Deutz, *Commentaria in evangelium sancti Johannis*, éd. R. Haacke, Turnhout, 1969, lib. 2, p. 108. Sur l'abandon du *triclinium* (disposition à trois banquettes en U, et non banquettes intermédiaire comme le pense Rupert) et son remplacement par le *stibadium*, cf. K. Dunbabin, « Triclinium and stibadium », dans *Dining in a Classical Context*, Ann Arbor, 1991, p. 121-148 (*triclinium* tend alors à désigner au haut Moyen Âge la salle à manger elle-même).

*Discus* a connu un sort semblable à *triclinum*. Les clercs du Moyen Âge ont notamment été confrontés au mot dans la lecture de deux passages importants du Livre : le service de la tête de Jean-Baptiste à Hérode *in disco* (Mt. 14 : 1-12) ; l'apparition en songe à Pierre affamé, d'un *discus* tombé du ciel et chargé de tous les êtres vivants (*animalia* ; Act. 10, 10-11) — objet que le même texte désigne plus loin comme *lintheum* (« manteau », « nappe »). Quel est le sens littéral de *discus*<sup>56</sup> au Moyen Âge ? Parcourons, dans l'ordre chronologique, quelques sources lexicographiques.

« *Discus antea scus ab specie scuti ; unde et scutella. Postea discus vocatus quod det escas, id est adponat ; a quo et discumbentes dicti ...* »<sup>57</sup> : dès Isidore, *discus* est considéré comme appartenant à la famille lexicale de *scus*, paradigme de la circularité. Pour lui, le *discus* est une écuelle, puis un plat de table<sup>58</sup>. L'auteur des *Étymologies* fait aussi l'association, qui durera, entre le *discus* et le mot latin qui ne cessera jamais au Moyen Âge de signifier « être à table » : *discumbere*. De là à considérer, par métonymie et/ou métaphore le *discus* comme la table, il n'y avait qu'un pas. Mais il ne fut pas franchi immédiatement. Le plus important des glossaires du haut Moyen Âge, dans lequel puiseront les lexicographes du XII<sup>e</sup> siècle quand Isidore leur paraîtra insuffisant, le *Glossarium* attribué à Ansileubus, s'en tient au sens de « plat », mais en lui conférant un cachet exotique et hellénique : « *missorium Graece* »<sup>59</sup> (le *missorium* est défini par Niermeyer comme « un grand plat » ; c'est un mot rare). Peut-être est-ce ce

56. La leçon « *discus* » n'a été retenue ni par la Bible d'Adolph Rusch (*Biblia latina cum Glossa ordinaria, Facsimile Reprint of the Editio Princeps Adolph Rusch of Strassburg 1480-1481*, Turnhout, 1992, t. IV, p. 475-477) ni par la Vulgate Sixte-Clémentine. Au moment de l'édition de la Bible parisienne du XIII<sup>e</sup> siècle, le travail de critique textuelle a sans doute déjà éliminé la leçon « *discus* ». Mais une consultation de la base en ligne « *Vetus Latina* » (Turnhout) confirme que des Pères de l'Église avaient utilisé des versions des Actes proposant cette leçon. Saint Augustin rappelle « *sicut vidit Petrus discum illum submitti e coelo cum variis animalibus* » (Augustin, *Contra Adimantum Manichei discipulum*, lib. I, cap. xxviii, *PL*, vol. 171). De même Isidore de Séville (*Étymologies*, lib. vii, cap. viii). Encore au XII<sup>e</sup> siècle, Honorius d'Autun, cite cet extrait avec *discus* (*Expositio in Cantica Cantecorum*, tract. primus, cap. li, *PL*, vol. 172, col. 389a).

57. W.-M. Lindsay éd., *Isidori Hispalensis Etymologiarum sive Originum libri xx*, Oxford, 1911, t. II, XX, IV, p. 355-356. Cette définition est reprise exactement par Raban Maur dans son énumération des récipients alimentaires (Rabanus Maurus, *De Universo*, lib. XXII, cap. III, « *De Vasis Escariss* », *PL*, t. 111, 598B).

58. *Discus* est l'origine de l'anglais *dish* : plat. En vieil anglais, le *disceþegn* est l'équivalent du *discifer* latin : le ministre du plat. Cf. Bosworth-Toller's Anglo-Saxon Dictionary, en ligne [[http://lexicon.ff.cuni.cz/html/oe\\_bosworthtoller/b0205.html](http://lexicon.ff.cuni.cz/html/oe_bosworthtoller/b0205.html)].

59. W.-M. Lindsay, J.-F. Mountford, J. Whatlough *et al.* éd., *Glossaria Latina*, t. I, *Glossarium Ansileubi sive librum glossarum*, Paris, 1926, p. 181.

« cachet » qui explique sa présence dans le capitulaire *De Villis* ? Le règlement évoque, en effet, les redevances en nature destinées au *Discus* du prince. Plus généralement, la littérature patristique, qui s'accorde pour utiliser *discus* dans le sens de plat<sup>60</sup>, tend à le distinguer comme un plat de luxe, ainsi que l'atteste un exercice d'arithmétique qui connut au haut Moyen Âge un certain succès, la *Propositio de disco pensante libras XXX*<sup>61</sup>. Le fameux plat rompu par Oswald était un *discus argenteus*<sup>62</sup> et deux chartes anglo-saxonnes du IX<sup>e</sup> siècle mentionnent un *discum argenteum*<sup>63</sup>. Encore au XII<sup>e</sup> siècle, Bernard de Clairvaux déplore le luxe des objets liturgiques qui détourne le regard des espèces consacrées : « non est nobis tollere ista, non nobis datur aureus *discus* aut scyphus, sed qui in eis est cibus et potus »<sup>64</sup>. Le *discus*, déjà, est loin de la modeste *scutella*.

C'est vers 1130-1140 qu'apparaît de façon contemporaine dans les textes latins et français le sens de *discus / dois* « table surélevée ». Au moment même où le *Roman de Brut* parle du *dois* d'Arthur, Petrus Comestor, dont le succès fut immédiat et qui sera lu par tout le Moyen Âge, commente en ces termes le récipient contenant la tête de Jean-Baptiste :

Est autem *discus* vas rotundum desuper valde extentum, unde et dapifer discoferus dicitur. *Quandoque mensa superior dicitur*. Aliquando *mappa*, quae mensale dicitur, *discus* appellatur, unde et animalia dicuntur apparuisse Petro in disco, quem alibi liber Actuum Apostolorum *lintheum* vocat<sup>65</sup>.

La même association surgit donc dans les deux langues littéraires pratiquées dans les milieux curiaux.

60. Paschase Radbert exprime ainsi sa détestation du festin d'Hérode : « O ferculum crudele ! O *discus* rosis respersus sanguinis, sed convivantibus valde exitiabilis ! », dans B. Paule éd., *Expositio in Mattheo*, Turnhout, 1984, t. 2, p. 737-738. (*PL*, t. 123, col. 30C).

61. *PL*, t. 101, col. 1146D et suiv.

62. *Bede, Historia Ecclesiastica*, III, 6, dans *PL* 95, 125B, et B. Colgrave et R. A. B. Mynors éd., *Bede's historical history of the English People*, Oxford, 1969, p. 230. La proposition « positusque esset in mensa coram eo *discus argenteus* » ne laisse aucune place à la confusion entre la table et le *discus*, mais précise le caractère éminent du *discus*, qui est placé devant le maître de table. Sur l'épisode du plat d'argent brisé et donné aux pauvres comme sainte transgression des règles de commensalité entre le roi et l'aristocratie, voir Alban Gautier, « La table de Bède », dans S. Lebecq, M. Perrin et O. Szerwiniack dir., *Bède le Vénérable entre tradition et postérité*, Villeneuve d'Ascq, 2005, p. 209-220.

63. Base de données en ligne sur le site de la Royal Historical Society : *Regesta Regum Anglorum* ([www.trin.cam.ac.uk/chartwww](http://www.trin.cam.ac.uk/chartwww)) : actes S 192 et S 193.

64. Bernard de Clairvaux, *In Navitate Domini*, Sermo III, dans J. Leclercq et H. Rochais éd., *Sancti Bernardi Opera*, vol. IV, t. I, Roma, 1966, p. 257 (*PL*, t. 183, 123A).

65. Petrus Comestor, *Historia Scolastica*, cap. LXXIII, « De decollatione Joannis », dans *PL*, t. 198, 1574C.

Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, la lexicographie connaît un renouveau dans le sillage de la renaissance latiniste et du développement des écoles, qui fait émerger un besoin nouveau d'enseigner le latin à des étudiants dont ce n'est pas la langue maternelle. Dans un temps réduit, et d'ailleurs contemporain des romans qui font un usage abondant de *dois*, trois grammairiens, Adam du Petit-Pont, Alexandre Nequam et Jean de Garlande rédigent de petits textes à usage pédagogique, qui sont autant de « plagiaires par anticipation » des manuels de vocabulaire de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'intérêt de ces textes pour l'historien des pratiques alimentaires a été fortement souligné par Bruno Laurioux<sup>66</sup>. Écuëlle, plat ou table, la présence ou l'absence du mot dans leur vocabulaire est une donnée significative à analyser, en tenant compte toutefois d'une certaine diversité de ton et d'inspiration d'un texte à l'autre. *Discus* ne se trouve pas dans l'*Epistola de utensilibus*, où Adam du Petit-Pont narre un dîner et la visite d'une maison en s'efforçant, explicitement, d'employer un vocabulaire nombreux et soutenu. Même constat dans le *De nominibus utensilium* d'Alexandre Nequam. Cet auteur en revanche, dans les *Corrogationes Promethei* (il s'agit de gloses lexicales antérieures à 1213), commente le livre d'Esther en glosant *discus* par *deis*<sup>67</sup> (ou *deys* ou *days* selon les manuscrits). C'est d'autant plus intéressant que l'édition de Strasbourg ne contient aucune occurrence de *discus* dans le livre d'Esther<sup>68</sup>. Alexandre Nequam nous apprend donc que des copies circulaient au XII<sup>e</sup> siècle, où *discus* était utilisé dans le contexte des festins d'Assuérus, Vashti, Esther, ramenant en même temps ce mot au *dois*. Est-ce parce qu'il a lu *dois* dans les romans ? Ou est-ce parce que les festins de l'Ancien Testament s'inscrivent dans un imaginaire oriental ?

À l'époque de ces gloses, la lexicographie a suivi le mouvement général de l'histoire des pratiques universitaires et de la pensée : elle ne se contente désormais plus de proposer des équivalents. Laisant ce soin aux lexiques, elle veut organiser, hiérarchiser, historiciser les mots en familles étymologiques, en *derivationes*. Osbern de Gloucester, après *scutella*, propose un grand nombre de dérivés à « *-scus, id est discus* » tels que *scutulatus* (« cheval ayant des *candidos orbes* ») et *scutica* (« verge de cuir avec laquelle la maîtresse de maison frappe

66. B. Laurioux, « Olla Patella : préliminaires à une étude de la lexicographie alimentaire au Moyen Âge », dans D. Jacquart, O. Soutet et D. James-Raoul, dir., *Par les mots et par les textes : Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, 2005, p. 459-475.

67. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in Thirteenth Century Medieval England*, Cambridge, 1991, vol. I, p. 238, 242 et 244.

68. *Biblia latina cum Glossa ordinaria...*, op. cit., t. II, p. 364-372 (même constat dans l'édition Sixte-Clémentine).

la servante »). Nulle mention chez Osbern du plat rond, ou de la table <sup>69</sup>.

Hugucio de Pise, en revanche, explicite l'allusion de Pierre le Mangeur :

... discumbens, ad discum sedens. Et nota quod discus proprie est scutella et non mensa, licet pro ea ponatur quandoque per metoniam : hec dico propter vulgarem quorundam pravitatem, quibus potius « magna fons » vulgariter quam « lucidus fons » regulariter sepe restinguit <sup>70</sup>.

C'est donc « parfois par métonymie » qu'une « certaine déviance de la langue vernaculaire » donne à « *discus* » (lisons « *dois* ») le sens de table au lieu de celui d'écuelle. Mais quelle est cette « *magna fons* » à laquelle Hugucio, qui n'a pas coutume d'intervenir directement, fait allusion ? Serait-ce le langage parlé ?

Après Osbern et Hugucio, le dernier et plus important lexicographe de cette génération, Jean Balbi de Gênes, inaugure l'ordre alphabétique absolu. La cinquième partie de son traité, le *Catholicon*, est la source principale des lexicographes de la fin du Moyen Âge. Jean de Gênes synthétise tout ce qu'ont dit ses prédécesseurs, introduit la référence au lancer de disque antique :

Discus, a scus quod est rotundum, dicitur hoc discus disci, id est scutella, quod olim iscus dicebatur sic et discus a rotunditate ; sed nunc discus quasi dans escas, unde hoc disculus disculi, et discumbens : ad discum sedens. Et nota quod discus proprie est scutella et non mensa, licet pro ea ponitur quandoque per metoniam, et a discus dictus est ludus plumbee scutelli, quia ipsa plumbea scutella facta erat ad similitudinem scutelle, et in aeres pricebatur... Discus et dicitur mappa vel mensale, unde et animalia dicuntur apparuisse Petro in disco quod alibi liber Actuum Apostolorum lintheum vocat. De predictis versus : Discus scutella in mensas notat atque mappelam, vel sic et planius (?) est discus ludus, discus quoque regia mensa, discus scutella tibi sit, discus quoque mappa <sup>71</sup>.

Ces derniers vers passeront au XIV<sup>e</sup> siècle dans le dictionnaire de Firmin le Ver <sup>72</sup>.

### 3. — Évolution du *dois* en « *dais* » et difficulté du recours aux images

À partir du deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, l'illustration du repas littéraire connaît un grand succès. Les « festins d'Arthur » dépassent les « dernières

69. Osberno, *Derivazioni*, éd. P. Busdraghi et al., t. II, Spoleto, 1996, p. 656-657.

70. *Uguccione Da Pisa, Derivationes*, éd. E. Cecchini et al., Firenze, 2004, p. 338.

71. Nous utilisons l'édition de Venise de 1495, consultable sur Gallica. Giovanni Balbi, *Incipit summa que vocatur Catholicon...*, Venezia, 1495, p. 120, en ligne [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58906g>].

72. B. Merrilees et W. Edwards éd., *Dictionnaire latin-français de Firmin Le Ver*, Turnhout, 1994, p. 126, l. 58-63.

Cènes » dans la liste des sujets les plus représentés. Comment les peintres voient-ils le *dois*, et d'abord le voient-ils ? La question n'est pas simple, car dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, *dois* se raréfie dans les textes, même s'il ne disparaît pas complètement, comme l'atteste le *Cléomadès* (que l'on date plutôt du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle). En outre, comme on l'a vu plus haut, le dais « moderne » fait son apparition (ou du moins se généralise). Même si l'utilisation de *dais* pour désigner ce nouvel objet est encore rare, le *dois* commence à suivre sa tendance naturelle à l'élévation pour désigner le « dais » sous lequel on est, et non plus l'objet sur lequel on s'appuie pour parler, ou auquel on prend place pour manger<sup>73</sup>. Par ailleurs, il n'y a pas de raison particulière de penser que l'artiste ait eu les idées plus claires que les lexicographes<sup>74</sup>. De plus, dans une image qui représente une table placée sur une estrade et sous un dais, il est impossible de décrire lequel de ces objets peints renvoie au *dois*. En revanche, la question qu'il est possible de poser aux images, est celle de savoir si toutes les tables peintes se ressemblent, ou si on trouve dans l'iconographie la trace d'une diversité qui pourrait conforter l'hypothèse que le « dois » du siècle 1150-1250 et les « tables » désignent des objets différents.

Une écrasante majorité des images postérieures au début du XII<sup>e</sup> siècle et antérieures à la mi-XIII<sup>e</sup> siècle représentent des tables sans tréteaux, qui semblent tenir d'elles-mêmes<sup>75</sup>. Certes, cela tient peut-être à la valeur symbolique de tout support dans l'iconographie médiévale : le tréteau entrerait en fâcheuse concurrence avec la colonne, métaphore du Christ, tandis qu'il réduirait visuellement la représentation de l'élévation des convives. En aval, le fait que les mêmes images de l'iconographie religieuse n'hésitent plus, au XIV<sup>e</sup> siècle, à montrer les tréteaux de la table de la Cène peut être interprété comme la conséquence de phénomènes socio-culturels divers, tels que la revalorisation de la pauvreté et de l'humilité du Christ

---

73. Voir *supra*, notes 5 et 9.

74. Les images de la décollation de Jean-Baptiste hésitent sur la qualité du *discus* : plat en céramique (BnF, lat. 8846, f. 2v ; La Haye, KB 78 D 40, f. 66v), plat en or... Les fameux Évangiles de Pembroke (Pembroke College 120, f. 5v), qui sont illustrés de dessins à l'encre, représentent un plat particulièrement grand et rond, au regard des autres plats disposés sur la table. Mais il s'agit de *discus*, mot sur lequel il y a malgré tout un accord très largement majoritaire, en particulier dans le cas de la décollation de Jean-Baptiste.

75. Dans les 158 images de repas de la *Bible moralisée* conservée à Oxford, Paris et Londres, aucune table à manger n'a de tréteaux visibles, même lorsque la chute de la nappe est assez haute. En revanche, les tables ayant d'autres usages peuvent être représentées sur des tréteaux. Sur les repas de la Bible moralisée OPL (Oxford, Bodl. Libr., Bodl. 270b ; Londres, Brit. Libr., Harley 1523 et Paris, BnF, lat. 11560), je me permets de renvoyer au chapitre 5 de ma thèse de l'École des chartes, *Représentations de la table et de la commensalité*, *op.cit.*

sous l'influence franciscaine <sup>76</sup>, le développement d'une imagerie qui vise la vraisemblance etc. Il demeure que la période d'apogée du *dois* dans les textes — et du sens minoritaire et peu accepté de *discus* comme « table » — est aussi celle de l'absence largement majoritaire de tréteaux dans les images. Quant à la présence d'une estrade sous la table, elle est aussi très fréquente, et pas uniquement sous la table de la Cène (elle permet alors de rejeter Judas sur la poussière du sol). Le fait que dans un même manuscrit, l'œuvre d'un même artiste, ou une même image, on puisse trouver plusieurs manières de représenter la table, suggère l'existence bien réelle d'une certaine diversité archéologique. Le manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle qui anticipe le plus le passage du « goût pour l'objet » dans le monde de l'image, celui qui a été le plus sollicité par les archéo-iconographes, est le manuscrit 638 de la Pierpont Morgan Library <sup>77</sup>, alias Bible Maciejowski, Morgan Bible, ou encore Bible du Shah Abbas. Le repas royal au cours duquel David reçoit Abner (f. 37v) contraste bien avec celui du Lévite et sa femme reçus par le diacre (f. 16) <sup>78</sup>. Chez le diacre, des tréteaux sont en contact avec le sol. Chez le roi, une estrade est mise en valeur, et on ne voit pas de tréteaux. Dans un manuscrit illustré de la *Vie de saint Louis* <sup>79</sup> de Guillaume de Saint-Pathus, deux représentations du thème « Louis fait manger les pauvres » illustrent bien la contradiction soulignée par J. Le Goff <sup>80</sup> entre l'humilité alimentaire (ici la charité alimentaire) et la commensalité royale : la table du roi est sur une estrade, celle des pauvres à même le sol ; une des deux images (f. 213) ne représente aucun tréteau ; sur l'autre (f. 187), chacune des tables est appuyée sur deux tréteaux, mais des tréteaux d'une sorte différente : épais pour la table royale, fins pour la *mensa pauperum*. On retrouve, au détail des tréteaux près, la même représentation de deux tables de hauteur variable dans un manuscrit du *Lancelot* <sup>81</sup>.

Le Maître de Maubeuge a peut-être essayé de traduire en image ce qu'il comprenait du *haut dois*. Le manuscrit fr. 9123 de la Bibliothèque natio-

76. Vers 1200, le Psautier de Munich (Munich, Bayerische Staatsbibl., Clm 835) réserve à la seule Cène (f. 24v) la représentation de tréteaux, marquant ainsi la modestie du repas par contraste avec les festins d'Assuérus, d'Hérode, de Cana etc.

77. Un feuillet est conservé à la BnF (nouv. acq. lat. 2294).

78. Le repas de Ruth et Booz (f. 17v) correspond à un autre type, qui connaîtra un certain succès après 1300 avec l'iconographie du Lancelot, et un succès certain avec l'iconographie du *Livre de la chasse* de Gaston Phébus à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle : le déjeuner sur l'herbe.

79. BnF, fr. 5716, manuscrit parisien des années 1330-1340.

80. J. Le Goff, « Saint Louis à table : entre commensalité royale et humilité alimentaire », dans M. Aurell, O. Dumoulin, Fr. Thelamon dir., *La Sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges*, Rouen, 1992, p. 132-145.

81. Manchester, John Rylands Libr., ms. 1, f. 109v. Les tréteaux sont représentés, mais de même type pour les deux tables.

nale, daté par la Base Mandragore des années 1310-1330, contient au f. 250 une illustration du banquet des quatre rois qu'Arthur tint après la paix de Lot, dans la *Suite Vulgate du Merlin*. Les petites proportions des personnages par rapport à la profondeur et à l'ampleur de la chute de la nappe créent le sentiment que l'artiste a voulu représenter le *plus haut dois* dont parle le texte, vu d'en bas <sup>82</sup>. C'est d'autant plus frappant que cette image côtoie dans le même manuscrit de nombreuses images de repas par le Maître de Fauvel, reproduisant un modèle élaboré et appliqué par cet artiste à un grand nombre de repas stéréotypés. Ce modèle présente un repas plus iconique (représentant le festin d'Arthur en tant qu'institution immuable, métonymie de la cour) que narratif (figurant un épisode précis des romans arthuriens : tel ou tel repas mémorable au cours duquel s'est déroulé un événement), ce qui rend difficile l'identification du sujet.

Si on avance dans le temps, une image italienne correspond peut-être à ce que les textes laissent deviner du *dois* et, en tout cas, confirme l'existence d'un mobilier de table diversifié <sup>83</sup>. Sur une pleine page enluminée sont représentées plusieurs tables et plusieurs convives, à l'intérieur de cadres se touchant et s'imbriquant. L'image représente un banquet de l'ordre de la Toison d'Or ; on y retrouve certains caractères des banquets bourguignons, par exemple la place particulière qu'occupe l'échanson, au centre de la pièce, à une table séparée, vêtu de noir pour être aisément reconnaissable et ainsi assurer au mieux la protection de la boisson. Le roi et la reine mangent chacun dans un lieu différent. Le roi est debout sur une estrade, ou plutôt sur la base d'un meuble qui semble être constitué d'une table solidaire de pieds incrustés dans le socle du meuble.

À partir de la fin du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, l'iconographie montre la diffusion des *dais*. La victoire progressive du mot *dais* sur *dois* indique que c'est la marquise qui caractérise alors le mieux l'espace symbolique occupé ou désigné par le *haut dois*, aux dépens d'un support commensal devenu moins signifiant (ou moins intelligible ?). Le passage du *dois* au « *dais* » n'est peut-être pas uniquement déterminé par la notion d'élévation qui caractérise l'un et l'autre. Une image castillane des années 1260-1270 <sup>84</sup> représente la table du roi et celle d'autres convives : le roi est plus haut, la

82. On pense aux analyses de Meyer Schapiro sur le thème du « Christ disparaissant ». Selon Schapiro, l'image représentait le point de vue subjectif des apôtres (thèse qui a été réfutée par Robert Dershman, pour qui l'image du « Christ disparaissant » suggère en réalité le passage du visible à l'invisible, du terrestre au divin).

83. BnF, fr. 4274 (Statuts de l'Ordre du Saint Esprit au droit désir, Napoli, 1352), f. 6v.

84. Madrid, Patrimonio Nacional, ms. T. I. 1 (Cantigas de la Virgen d'Alphonse le Sage, Castille, 1260-70), f. 24 : histoire du tonneau de vin miraculeusement rempli par la Vierge.

table est soutenue par des pieds en forme de colonnettes ; il n'y a pas de dais au-dessus du roi, mais lui-même est assis sur un banc recouvert d'un large tissu dont la retombée mauve fait écho à son propre habit. Les images du XIV<sup>e</sup> siècle qui représentent un dais représentent aussi le plus souvent un tissu recouvrant le dossier du banc. Au banquet de couronnement d'Éléonor de Provence, en 1242, il y avait dans le dos du roi un drap de soie étendu<sup>85</sup>. Cette tenture de fond est représentée dans deux manuscrits datés d'environ 1375, au banquet d'Hérode<sup>86</sup> et au banquet de Charles V<sup>87</sup>. Le mot *discus* lui-même, enfin, a pu avoir un sens proche de « nappe » ... Tout cela suggère que le glissement sémantique et graphique du *dois* vers le « dais » moderne, aidé par une commune notion d'élévation, s'est aussi appuyé sur leur inscription commune, fût-elle imprécise, dans le champ lexical du textile.

\*  
\* \*

On peut envisager l'hypothèse que tant le *discus* comme table que le *dois* n'ont jamais eu d'existence matérielle. Ils sont des créations de la langue, de l'esprit, ou, si l'on peut dire, de l'esprit du temps. Aussi bien l'idée de *rotunditas* (qu'on pense à la table semi-circulaire d'Otton III, qui témoigne de l'influence byzantine sur le fils de Théophano), l'évocation des montagnes troyennes, la mention du *discus* de Charlemagne dans le capitulaire *De Villis*, tout cela peut renvoyer à la prégnance de l'Antiquité (comme dans l'œuvre de Jean Salisbury) et de l'Empire, voire de l'Orient (la lettre du Prêtre Jean, l'hagiographie de Thomas Apôtre...) dans l'imaginaire du festin. L'imaginaire a pu s'approprier un espace né de deux béances : l'une est liée à un état du texte biblique qui utilise deux fois le même terme dans des contextes qui semblent devoir lui conférer un sens différent ; l'autre, surtout, a été creusée par les modifications des pratiques de table entre le Ve et le Xe siècle, dont témoigne la représentation iconographique de tables curvilignes dans une société ayant abandonné les *triclinia* et *stibadia*, autour du style néoclassique dit du « moment 1200 ». Enfin, des fantasmes ont certainement été alimentés par un autre écart, celui qui sépare l'Occident de Byzance. Le support sur lequel repose la table de la Cène du Psautier de Saint-Albans<sup>88</sup> (contemporain de l'apparition de *dois* et de *discus* comme « table »), espèce de trépied, semble bien être une transposition, une erreur de traduction iconique, ou un symbole de *triclinum* uti-

85. L. G. Wicham éd., *English Coronation Records*, Oxford, 1950, p. 61 : « pan-num autem sericum appensum post tergum Regis in mensa ».

86. BnF, lat. 18014, f. 212v.

87. BnF, fr. 2813, f. 473v.

88. Hildesheim, Dombibl. Sankt Godehard, ms. 1, f. 41.

lisant le mode étymologique. Pourrait lui servir de légende cet obscur vers d'un poème didactique latin de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : « Dresse un trépied, un beau *discus*, ensuite une nappe et une coupe <sup>89</sup> ».

Pourtant, la lecture des rubriques consacrées aux tables par Victor Gay dans son *Glossaire archéologique* enseigne que les artisans pouvaient montrer une réelle inventivité dans le choix des matériaux — ainsi, la table « de deux pièces ouvertes sur fut d'ivire et d'ibenus a menues pièces » <sup>90</sup> à laquelle mangeait la femme de Louis X le Hutin rappelle les tables sur piles d'ivoire du Palais des Indes évoquées par les lettres du Prêtre Jean —, la taille et aussi la forme des tables (qu'on pense aux tables pliables en deux) <sup>91</sup>. Faut-il alors retirer aux *discus* — table et *dois* — tout référent matériel ? Le vers cité plus haut se trouve dans un poème didactique, c'est-à-dire relève d'un genre, les « bonnes manières », qui privilégie un discours concret, ancré dans des réalités matérielles. Par ailleurs, l'insistance avec laquelle les lexicographes condamnent l'acceptation de « table » pour *discus*, tend plutôt à indiquer que c'était là un usage plus ou moins répandu qu'il importait de corriger dans des manuels d'apprentissage du bon latin. Au demeurant, certains romans, comme *Robert le Diable*, ne s'en tiennent pas à la seule évocation plus ou moins abstraite du *dois*, mais fournissent des indications sur sa structure. Enfin, on l'a vu aussi, une iconographie tardive, malgré tous les problèmes méthodologiques que pose son étude, permet de repérer un type de table d'honneur dont les caractéristiques sont susceptibles de correspondre au *dois* du XII<sup>e</sup> siècle, la principale étant l'absence de tréteaux. En dernière analyse, l'hypothèse que le *dois* désigne une table sur pieds fixes et lourds, inamovible, paraît donc tout à fait défendable, même si cette définition n'en épuise pas le sens. Elle est d'ailleurs fortement corroborée par la présence de *disca* plus modestes. Du Cange cite un passage des statuts de la ville de Marseille et un passage des Annales de Gênes pour l'année 1266, tous deux évoquant un *dois* qui est la table des notaires et des scribes <sup>92</sup>.

Il est donc peu probable que le *dois* ne soit qu'une idée. La chose néanmoins est chargée d'une valeur symbolique particulière. On a vu que, dans la majorité des cas, le *dois* est associé au palais, à la salle. Il se distingue du trône : l'évocation du geste de s'appuyer sur un *dois*, et toute

89. S. Glixelli, « Les contenances de table », dans *Rom.*, t. 47 (1921), p. 19. « Da tripodes disscum cultrum post gausape siphum ». Glixelli considère étonnamment ce poème comme une version du *Quisquis ad mensam*, dont le texte est pourtant très différent.

90. Inventaire de Louis X (1319), cit. par V. Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, 1928, t. II, p. 367-368.

91. *Ibid.*

92. Charles Du Cange, « *discus* », *Glossarium Medie et Infimae latinitatis*, t. III, 1842, p. 134. Du Cange traduit par le français « bureau ».

l'iconographie contemporaine de la table, indiquent en effet que le siège n'est pas nécessaire au *dois*. Il est probable, cependant, que l'histoire durable du trône et celle éphémère du *haut dois* entretiennent des rapports qui restent à élucider. En particulier, on mentionnera le problème des rapports du *haut dois* et du *heahsetl*, le « haut siège » anglo-saxon<sup>93</sup>. Ce siège, souvent désigné par le mot *giftstol*, évoque d'abord le don, la distribution de ses richesses par le roi. En ce sens, il participe au sens du festin, qui est un don de nourriture. En outre, il assure une fonction équivalente dans l'Angleterre anglo-saxonne à celle du *dois* dans l'Angleterre arthurienne : signifier la stabilité. Le *dois*, soutenu entre autres par l'étymologie « *discumbens : ad discum sedens* », remplace le *haut siège*. Le chef du hall présidait le festin sur un siège. Le chef de la *sale* ne mange pas à table, mais sur un support inamovible.

Dans le monde du roi Arthur, « [l']aventure et la cour arthurienne sont les deux pôles de l'errance ; ou bien cette cour et ce qu'elle représente peuvent n'être qu'un axe de référence, dans l'évolution du type littéraire. En effet, même si pour diverses raisons les liens du chevalier avec la cour se distendent, l'aventure garde toujours un sens par rapport aux valeurs et à l'organisation sociale que représente cette cour<sup>94</sup> ».

Face à l'errance, la cour incarne la stabilité, l'immobilité, la pérennité. Or la table fonctionne souvent comme métonymie de la cour. Symbolisant la stabilité et la hauteur (par opposition à la table, qui est soumise au rythme des repas et construit dans la salle une disposition horizontale des convives), le *dois* est un objet symbolique qui rend possible ce trope.

Faut-il alors revoir la traduction en français moderne de *dois* ? Il nous semble que la cooccurrence presque systématique de *dois* et de *tables* rend insuffisante la traduction par « table d'honneur ». Cette expression, en effet, ne souligne que la dimension prestigieuse du *dois*, en en masquant les caractéristiques matérielle et symbolique. Si l'on veut bien se rappeler que dans la littérature qui voit l'apparition de *dois*, le mot *table* est associé aux verbes *mettre* et *lever* au moins autant qu'au verbe *mengier*, on entrevoit que le *dois*, immuable, est presque le contraire d'une table médiévale. Nous suggérons donc plutôt de conserver le mot *dois* tel quel. D'autant que son étrangeté dans un texte moderne ne fera que rappeler l'étrangeté qu'ont perçue à le lire les clercs, dès le XIII<sup>e</sup> siècle.

David-Jonathan BENRUBI

Médiathèque de Cambrai

93. A. Gautier, *Le festin dans l'Angleterre anglo-saxonne*, Rennes, 2006, p. 127.

94. M.-L. Chênerie, *Le chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Genève, 1986, p. 75.